

בינו עמי עשו

La lecture de la Méguila d'Esther :

Commentaires et éclairages.

De Michel Baruch

Cette étude est dédiée à l'élévation de la Néchama de

ז"ל Rohama Daisy Colette bat Ninette

### Chapitre IX :

ובשנים עשר חדש הוא חדש אדר בשלושה עשר יום בו אשר הגיע דבר המלך ודתו להעשות: ביום אשר שברו איבי היהודים לשלוט בהם ונהפוך הוא אשר ישלטו היהודים המה בשנאיהם. נקהלו היהודים בעריהם, בכל מדינות המלך אחשוורוש לשלח יד במבקשי רעתם ואיש לא עמד לפניהם כי נפל פחדם על כל העמים. וכל שרי המדינות והאחשדרפנים והפחות ועשי המלאכה אשר למלך מנשאים, את היהודים: כי נפל פחד מרדכי עליהם. כי גדול מרדכי בבית המלך ושמעו הולך בכל המדינות: כי האיש מרדכי הולך וגדול.

*Donc, le douzième mois, qui est le mois d'Adar, le treizième jour du mois, où l'exécution de l'ordre du roi et de son édit venaient à échéance le jour même où les ennemis des juifs avaient espéré prendre le dessus sur eux ce fut le contraire qui eut lieu, les juifs allant, eux, prendre le dessus sur ceux qui les haïssaient. Les juifs se rassemblèrent dans leurs villes respectives, sur toute l'étendue des provinces du roi Assuérus, pour s'attaquer à ceux qui complotaient leur perte: personne ne leur tint tête, car ils inspiraient de la terreur à tous les peuples. Et tous les préfets des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonctionnaires du roi prêtèrent main-forte aux juifs, car la crainte de Mardochée s'était emparée d'eux C'est que Mardochée était influent dans le palais du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, tant la personne de Mardochée allait en grandissant.*

Le texte précise la date exacte du jour ce qui est à priori superflu nous savons bien de quel jour il s'agit. En fait il n'est pas de l'habitude des rois n'envoyer des missives à chacune des villes du royaume et encore moins à chaque petit village. Les ordres royaux sont envoyés uniquement aux chefs des provinces qui doivent diffuser les informations et les répercuter dans les moindres recoins du royaume. Il peut donc se trouver des villages reculés où ces informations ne parviennent pas. De sorte que les ennemis s'étaient préparés à attaquer les juifs ne sachant pas que de nouvelles missives avaient été envoyées. La seule chose qui était connue de tous était le nouveau statut de Mordé'hai. Bien qu'ils fussent dans l'ignorance du renversement total de la situation, les juifs se rassemblèrent pour se défendre et là tous leurs ennemis furent pris de terreur. Le texte décrit ici l'ampleur du miracle, tous les puissants du royaume viennent leurs prêter main forte.

Le verset dit que Mordé'hai est grand dans la maison du roi et ensuite il rajoute que la personne de Mordé'hai allait en grandissant. Que signifie cette répétition ? De plus ici il n'est pas précisé qu'il était le vice-roi comme cela sera mentionné plus tard. Le roi possède de nombreux ministres et hauts fonctionnaires qui sont préposés au bon fonctionnement du royaume. Ces ministres sont connus des citoyens leur renommées et leur importance est essentielles pour que les ordres qu'ils transmettent soient accomplis par tous. Cependant il y a d'autres ministres qui sont préposés à la maison du roi, ils dirigent le palais royal, de par leur fonctions ils ne sont pas connus de tous les fonctionnaires de l'empire et à plus forte raison de l'ensemble du peuple. Mordé'hai est de ceux-là, son influence devrait être limité à l'enceinte du palais et là étonnamment l'ensemble des préfets, des gouverneurs et autres fonctionnaires ont une terrible crainte de la personne de Mordé'hai. En effet sa renommée traverse tout le territoire de l'immense empire et se répand rapidement, cette fulgurante ascension et la diffusion de sa nouvelle position amplifie de manière remarquable la puissance du miracle.

**וַיָּבוּ הַיְהוּדִים בְּכָל אֹיְבֵיהֶם מִכַּת חֶרֶב וְהָרָג וְהָבִדוּ וַיַּעֲשׂוּ בְשָׂנְאֵיהֶם כְּרָצוֹנָם. וַיִּשְׁטֹן הַבִּירָה הָרְגוּ הַיְהוּדִים וְאָבְדוּ חֲמֵשׁ מֵאוֹת אִישׁ. וְאֵת פְּרִשְׁדָּתָא וְאֵת דְּלִכּוֹן וְאֵת אֶסְפֶּתָא. וְאֵת פּוֹרְתָא וְאֵת אַדְלֵיָא וְאֵת אַרְיִדָתָא. וְאֵת פְּרַמְשֶׁתָא וְאֵת אַרְיִסִי, וְאֵת אַרְיִדִי וְאֵת וַיִּזְתָּא. עֶשְׂרֵת בְּנֵי הָמָן בֶּן הַמְּדָתָא צֹר הַיְהוּדִים הָרְגוּ וּבְבִזָּה לֹא שָׁלְחוּ, אֶת יָדָם.**

*Les juifs exercèrent donc des sévices parmi tous leurs ennemis, en frappant du glaive, en tuant, en détruisant, et ils traitèrent à leur gré ceux qui les haïssaient. Dans Suse, la capitale, les juifs tuèrent ainsi et exterminèrent cinq cents hommes; en outre, Parchandata, Dalphôn, et Aspata, Porata, Adalia et Aridata, Parmachta, Arissai, Aridai et Vaizata, les dix fils d'Aman, fils de Hamedata, persécuteur des juifs, ils les mirent à mort; mais ils ne portèrent pas la main sur le butin.*

Quand il s'agit des ennemis qui n'ont pas d'importance il est dit qu'ils les frappèrent par le glaive, les tuant et en les détruisant, ce qui signifie que les corps de ces ennemis n'étaient plus reconnaissables. Alors qu'à Suze ils tuèrent 500 hommes mais il n'est pas dit qu'ils les détruisirent. Ce qui signifie que ces hommes étaient des personnages d'importance qu'ils possédaient des fonctions dans le royaume et qu'ils étaient craints des simples citoyens. C'est donc volontairement qu'on les mit à mort mais qu'on laissa les corps en état d'être reconnus afin que la terreur des ennemis soit totale. Nombreux les hommes de pouvoirs qui sont restés en retrait de ces événements, n'osant pas prendre parti, ils se sont dit attendons de voir la tournure que prendront les événements et seulement alors nous nous associerons aux vainqueurs. En voyant que ces hommes d'importance ont été tués, que leur position ne les a pas sauvés, tous comprirent que la volonté du roi était clairement en faveur des juifs.

Les 10 fils d'Hamann sont cités par leurs noms et seulement ensuite il est précisé le nom de leur père. Ce sont les détracteurs qui accusent les juifs qui reconstruisent le temple de vouloir se rebeller contre l'autorité du roi. Suite à leur intervention la construction sera interdite. Les noms des 10 fils d'Hamann sont écrits séparément, chacun sur une ligne chacun est précédé du mot « Et » **וְאֵת**, en général ce mot vient inclure et ajouter au texte. En effet Hamann et ses fils forment ensemble la structure de la Toum'a. Cette composition des forces négatives s'est développée sans aucune retenue pendant cette période, elle prend de l'ampleur et de l'intensité, il semble que rien ne puisse lui résister. Son influence est certaine à tous les niveaux de l'état, et là subitement elle disparaît totalement pour se réduire à sa plus simple expression. Esther demandera au roi de pouvoir les pendre sur la même potence que leur père. En effet Hamann a été pendu le 16 Nissan, son corps est resté suspendu pendant 11 mois et à présent ses fils vont le rejoindre sur la potence. Les 10 noms de ces individus ainsi que les mots **וְאֵת** font références aux 10 formes que prend l'idolâtrie et à ces différents noms, elle

change d'aspect selon les circonstances et les situations. Il y a 54 lettres dans ces 10 noms autant que le nom de Hamann est mentionné dans cette Méguila, dans certaines versions du « Al Ha-Nissim » il y a pour cette raison 54 mots. Tout cela agit dans le sens de la destruction des puissances du mal qui subit le jugement sans aucune miséricorde, ה' le Tout Puissant applique Sa justice sur les méchants dans toute sa rigueur!

Cependant à la différence avec la « Chira » la destruction des forces d'Amalek n'est pas totale, en effet lors de la traversée de la mer il est dit : Vous saurez aujourd'hui vous qui avez vu le châtiment qu'Il a accomplis sur l'Egypte contre Pharaon et son armée à ses chevaux et à ses cavaliers sur lesquels Il a fait déferler les eaux de la mer et les a anéantis jusqu'à ce jour. Cette expression « Jusqu'à ce jour » fait référence à la destruction totale des forces de l'Egypte, puissances spirituelles comme physique l'anéantissement total qui fait que jamais elle ne retrouvera ne serait-ce qu'un semblant de sa puissance d'antan.

Cette différence se traduit par la forme de l'écriture de la « Chira » qui possède une parfaite stabilité, alors qu'ici les 10 noms s'écrivent les uns sur les autres. Nous espérons que cette écriture soit suffisante afin que les enfants d'Hamann ne puissent jamais se relever. Mais est-ce que cela se réalisera dans l'histoire? Comme lors de la guerre contre Amalek la victoire ne peut être totale. En effet il est dit: Yéhochou'a transperça Amalek et son peuple à la pointe de son glaive. **ויחלש יהושע את עמלק ואת עמו לפי חרב** . Le terme employé **ויחלש** signifie affaiblir, Rachi explique il décapita la tête des plus forts il laissa les plus faibles en vie, selon la volonté de D il n'extermina pas le peuple d'Amalek entièrement. En effet Amalek représente l'essence du mal, le temps de sa complète disparition n'arrivera qu'à la venue du Machiah.

**ביום ההוא, בא מספר ההרוגים בשושן הביירה לפני המלך. ויאמר המלך לאסתר המלכה בשושן הביירה הרגו היהודים ואבד חמש מאות איש ואת עשרת בני המן בשאר מדינות המלך מה עשו ומה שאלתך וינתן לך, ומה בקשתך עוד ותעש.**

*Le jour même, le compte des victimes tombées à Suse, la capitale, fut communiqué au roi; et celui-ci dit à la reine Esther: "A Suse, la capitale, les juifs ont tué et exterminé cinq cents hommes ainsi que les dix fils d'Aman: que n'auront-ils pas fait dans les autres provinces du roi! As-tu encore une demande à présenter, elle te sera accordée; un souhait à exprimer, il sera réalisé."*

Il n'était pas nécessaire de préciser le jour même, mais cela signifie que bien avant le coucher du soleil les combats cessèrent. Pour montrer à tous que la vengeance d'Israël se fait avec retenue. En effet ils auraient pu poursuivre leurs ennemis jusqu'à la nuit sans leurs laisser de répit ou d'espoir de s'en tirer. Mais ils ne le font pas ce qui permettra d'obtenir que le lendemain aussi ils puissent combattre comme aujourd'hui ainsi que le demandera Esther. Le roi comprend que c'est uniquement dans la capitale que les combats cessent avant la fin du jour, il sait que cela est dû à sa présence dans la ville et que malgré cela ils ont pu éliminer 500 hommes d'importance. Il se dit alors que dans le reste de l'empire ils ont dû laisser libre court à la vengeance sans aucune retenue. C'est pour cela qu'il dit à la reine : As-tu encore une demande à présenter ?

**ותאמר אסתר אם על המלך טוב ינתן גם מחר ליהודים אשר בשושן לעשות כדת היום ואת עשרת בני המן, יתלו על העץ. ויאמר המלך להעשות כן, ונתתן דת בשושן; ואת עשרת בני המן, תלו. ויקהלו היהודיים (היהודים) אשר בשושן, גם ביום ארבעה עשר לחדש אדר, ויהרגו בשושן, שלש מאות איש; ובבזזה לא שלחו, את ידם.**

*Esther répondit au roi: "Si tel est le bon plaisir du roi, qu'il soit permis aux juifs, dans Suse, de faire demain encore ce qu'ils ont fait aujourd'hui, et que les dix fils d'Aman soient pendus à la potence." Le roi ordonna de procéder de la sorte: un édit fut publié à Suze, et on pendit les dix fils d'Aman. Les juifs, présents à Suze, se rassemblèrent donc encore le quatorzième jour du mois d'Adar et firent périr à Suze trois cents hommes; mais ils ne touchèrent pas au butin. Les autres juifs, établis dans des provinces du roi, s'étaient rassemblés pour défendre leur vie et se mettre à l'abri de leurs ennemis et avaient tué soixante-quinze mille de ceux qui les haïssaient, sans mettre la main sur le butin.*

Esther demande qu'à Suze le jour suivant, c'est-à-dire le 14 Adar, soit lui aussi consacré à la guerre contre les ennemis comme « aujourd'hui ». Comme nous l'avons déjà souligné la guerre contre Amalek se déroule sur deux plans. Aujourd'hui, le jour qu'Amalek a choisi pour venir nous combattre, le 13 Adar ainsi que l'a fixé Hamann par son tirage au sort et un jour supplémentaire le « demain » comme le dit Moché à Yéhochou'a.

Amalek s'attaque à Israël avec les armes « d'aujourd'hui » comme le fait Hamann à travers le sort. Il utilise les règles et les concepts de ce monde, le Mazal, la nature et la rationalité. Il emprunte les lois de la « conduite naturelle » du monde, c'est le sens du temps présent. En effet les six jours de la création font référence aux règles physiques, immuables qui ont été fixées lors de la création par le Nom Elo-Him.

Cependant Israël utilise une autre dimension dans cette guerre celle du « Lendemain » qui renvoie à la notion d'Eternité, « la conduite miraculeuse » au-dessus des lois de la nature qui n'ont alors pas prises sur nous. Cette conduite qui apparaît à la sortie d'Egypte et en particulier lors de la 10<sup>ème</sup> plaie, où en un instant le peuple d'Israël se trouve totalement dégager des liens qui le liaient à l'Egypte.

Cette dimension d'éternité qui est introduite dans cette guerre par le rajout de ce jour supplémentaire ne se fait que dans la capitale. Suze possède une muraille qui délimite ses contours, tout comme la lune le jour de son apogée où ses contours sont parfaitement délimités. Elle brille alors de tous ses feux.

De plus il est à noter que la Reine Esther fixera le lendemain du jour des combats comme « jour de repos », il s'agit pour les uns du 14 Adar et pour la capitale du 15 Adar. Ce concept du « repos » apparaît aussi lors de la guerre contre Amalek comme il est dit : Ce sera lorsque le Seigneur ton D t'aura donné le repos de tous tes ennemis alentour.....que tu effaceras le souvenir d'Amalek.

Ce repos fait allusion au fait de se poser enfin quand nous sommes définitivement débarrassés des charges et des oppressions qui font notre quotidien. Là enfin on a le loisir de véritablement nous reposer d'un repos parfait et entier plus de crainte ni d'angoisse du lendemain. C'est de ce repos, qui nous rappelle celui du Chabbath, comme si nous étions arrivés à destination, que nous puisons les forces pour aller éliminer Amalek.

**וְשָׂאָר הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּמַדְיָנוֹת הַמֶּלֶךְ נִקְהְלוּ וְעָמְדוּ עַל נַפְשָׁם, וְנוֹחַ מֵאִיבֵיהֶם, וְהָרוּג בְּשִׁנְאֵיהֶם, חֲמֵשֶׁה וְשִׁבְעִים אֶלֶף; וּבִבְזָה לֹא שָׁלְחוּ, אֶת-יָדָם. בְּיוֹם שְׁלוֹשָׁה עָשָׂר, לַחֹדֶשׁ אָדָר; וְנוֹחַ, בְּאַרְבָּעָה עָשָׂר בּוֹ, וְעָשָׂה אֹתוֹ, יוֹם מִשְׁתָּה וְשִׂמְחָה. וְהַיְהוּדִים (וְהַיְהוּדִים) אֲשֶׁר בְּשׁוֹשָׁן, נִקְהְלוּ בְּשְׁלוֹשָׁה עָשָׂר בּוֹ, וּבְאַרְבָּעָה עָשָׂר בּוֹ; וְנוֹחַ, בְּחֲמֵשֶׁה עָשָׂר בּוֹ, וְעָשָׂה אֹתוֹ, יוֹם מִשְׁתָּה וְשִׂמְחָה. עַל כֵּן הַיְהוּדִים הַפְּרוּזִים (הַפְּרוּזִים), הַיֹּשְׁבִים בְּעָרֵי הַפְּרוּזוֹת עָשִׂים אֶת יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אָדָר, שִׂמְחָה וְשִׂמְחָה וְיוֹם טוֹב; וּמְשַׁלַּח מְנוֹת, אִישׁ לְרֵעֵהוּ.**

*[Cela s'était passé] le treizième jour du mois d'Adar; puis ils avaient pris du repos; le quatorzième jour et en avaient fait un jour de festin et de joie; tandis que les juifs, dans Suse, s'étaient rassemblés le treize et le quatorze du mois, et avaient pris du repos le quinzième jour, dont ils avaient fait un jour de festin et de joie. C'est pourquoi les juifs des campagnes, qui habitent des villes ouvertes, font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de joie, de festin, un jour de fête, et s'envoient réciproquement des cadeaux.*

**וַיִּכְתֹּב מֹרְדֳכַי, אֶת הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה; וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל כָּל הַיְהוּדִים, אֲשֶׁר בְּכָל מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אַחַשְׁוֵרֶשׁ הַקְּרוּבִים, וְהַחֹזְקִים. לְקַיֵּם, עֲלֵיהֶם לְהִיּוֹת עֲשִׂים אֶת יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר לְחֹדֶשׁ אָדָר, וְאֶת יוֹם חֲמִשָּׁה עָשָׂר בְּכָל שָׁנָה, וְשָׁנָה בְּיָמֵינוּ, אֲשֶׁר נָחוּ בָהֶם הַיְהוּדִים מֵאִיבֵיהֶם, וְהַחֹדֶשׁ אֲשֶׁר נִהְפָּךְ לָהֶם מִיָּגוֹן לְשִׂמְחָה, וּמֵאֲכָל לַיּוֹם טוֹב; לַעֲשׂוֹת אוֹתָם, יָמֵי מִשְׁתֵּה וְשִׂמְחָה, וּמִשְׁלַח מְנוֹת אִישׁ לְרֵעֵהוּ, וּמִתְּנוּת לְאֲבִינָיִם.**

*Mardochée mit par écrit ces événements et expédia des lettres à tous les juifs, proches ou éloignés, dans toutes les provinces du roi Assuérus, leur enjoignant de s'engager à observer, année par année, le quatorzième jour du mois d'Adar et le quinzième jour, c'est-à-dire les jours où les juifs avaient obtenu rémission de leurs ennemis, et le mois où leur tristesse s'était changée en joie et leur deuil en fête à en faire des jours de festin et de réjouissances et une occasion d'envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres.*

L'intention profonde de la fixation du 15 Adar comme jour de repos pour les juifs de Suze est de rattacher le pays d'Israël à la fête de ce jour. En ce temps-là la terre d'Israël est désertique les murailles de Jérusalem sont détruites et la population qui habite le pays est très peu nombreuse. Ce jour supplémentaire accordé aux juifs de Suze va permettre de relier le pays d'Israël à la fête du 15 Adar. Ce jour du 15 est l'essentiel de la fête, en effet toutes les fêtes comme Pèssah Soucoth le 15 Av ou encore le 15 Chevât sont liées à la pleine lune il convient donc de fixer la fête en ce jour. C'est à travers le Pourim de Suze que nos maîtres rétablissent l'honneur et la gloire de la terre d'Israël.

Bien que pour l'ensemble de l'empire c'est le 14 qui est fixé comme jour de fête, cela n'est qu'une préparation à la véritable fête du 15. Il en va de même de nos jours, le 15 Adar qui n'est fêté qu'à Jérusalem possède une dimension particulière celle de l'éternité.

L'intention de Mordé'hai et d'Esther était que ces jours soient des jours chômés où il est interdit d'effectuer des travaux comme tous les « Yom Tov ». Mais ce point n'est pas accepté par le peuple, bien qu'il soit de coutume de ne pas travailler le jour de Pourim.

Lors du don de la Torah Ha-Chem force le peuple à l'accepter en renversant sur eux la montagne. Il dit si vous l'acceptez tant mieux sinon là sera votre fin. Toutefois à l'époque de Pourim ils l'acceptèrent de bon gré, avec joie et ferveur.

Pour tous les jours de fêtes il est dit que nous devons en consacrer la moitié pour le service divin et l'autre moitié pour notre plaisir. C'est pour cela qu'il est interdit de travailler les jours de fêtes afin de se consacrer à l'étude, à la prière, à la méditation et à la compréhension profonde de notre lien à Ha-Chem. Nous devons aussi consacrer l'autre moitié de la journée à nous réjouir autour d'un repas de fêtes, de boire et d'exprimer notre bonheur. Cela est valable aussi pour la fête de Chavouot, alors qu'on aurait pu penser qu'il fallait la consacrer uniquement à Ha-Chem. Cependant le repas de Chavouot traduit la joie et l'enthousiasme d'avoir eu le mérite de recevoir la Torah. En voulant faire de Pourim un jour chômé, Mordé'hai et Esther voulaient souligner le fait qu'à présent le peuple accepte la Torah de son plein gré avec joie et entrain, qu'ils puissent se consacrer, ce jour au service divin sans aucun autre souci.

Mais le peuple ne voit pas cela d'un bon œil car une telle chose sous-entend que pendant 1000 ans ils n'ont appliqué la Torah uniquement par obligation et parce qu'elle leur a été imposée. Et là à Pourim il y a une nouvelle acceptation de la Torah qui n'a pas de lien avec celle de Chavouot. Ils disent à Mordé'hai notre acceptation de la Torah est liée à celle de Chavouot, ce n'est pas un acte indépendant qui viendrait annuler celui du départ. La prise de conscience d'Israël de s'investir dans l'étude et l'application des Mitsvot avec joie, amour, enthousiasme et ferveur est l'aboutissement d'un processus de maturité, cette progression n'est possible que parce qu'au départ la Torah a été imposée. Nos maîtres enseignent : De tout temps, tu te consacreras à la Torah et aux Mitsvot même si tu le fais par intérêt ou par obligation, car plus tard tu parviendras à dépasser ce stade et à l'appliquer de manière totalement désintéressée avec passion et enthousiasme. **לעולם יעסוק אדם בתורה ובמצות אפילו שלא לשמה שמתוך כך בא** . C'est pour cela qu'il n'est pas convenable que le jour de Pourim soit officiellement chômé mais pour marquer cette étape l'habitude est de ne pas travailler.

**וְקָבַל, הַיְהוּדִים, אֶת אֲשֶׁר הִחְלוּ, לַעֲשׂוֹת; וְאֵת אֲשֶׁר כָּתַב מְרֹדֶכְי, אֵלֵיהֶם. כִּי הָמוֹן בְּנוֹ הַמִּדְּתָא הָאֲנֹנִי, צָרַר כָּל הַיְהוּדִים חָשַׁב עַל הַיְהוּדִים, לְאַבְדָם; וְהַפֵּל פֹּרַר הוּא הַגּוֹרֵל, לְהִמָּם וּלְאַבְדָם. וּבִבְאֵה, לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ, אָמַר עַם הַסֵּפֶר, יָשׁוּב מִחֲשַׁבְתּוֹ הִרְעָה אֲשֶׁר חָשַׁב עַל הַיְהוּדִים עַל רֹאשׁוֹ; וְתָלוּ אֹתוֹ וְאֵת בְּנָיו, עַל הָעֵץ. כּוֹ עַל כֵּן קָרְאוּ לַיָּמִים הָאֵלֶּה פּוּרִים, עַל שֵׁם הַפֹּרַר עַל כֵּן, עַל כָּל דְּבָרֵי הָאַגְרֹת הַזֹּאת; וְמָה רָאוּ עַל כֵּהָ, וְמָה הִגִּיעַ אֵלֵיהֶם.**

*Les juifs acceptent en coutume ce qu'ils avaient commencé de faire et ce que Mardochée leur avait recommandé par écrit; car Aman, fils de Hamedata, l'Aga-Ghite, persécuteur de tous les juifs, avait formé le dessein d'anéantir les juifs et consulté le Pour, c'est-à-dire le sort, à l'effet de les perdre et de les détruire; et quand la chose parvint à la connaissance du roi, il donna l'ordre écrit que le mauvais dessein qu'Aman avait conçu contre les juifs retombât sur sa tête et qu'on le pendît, lui et ses fils, au gibet. C'est pourquoi on appela ces jours-là FOURIM, du nom de Pour; et c'est pourquoi aussi, en vertu de toutes les instructions de cette missive, de tout ce qu'ils avaient vu eux-mêmes et de ce qui leur était advenu.*

Hamann a tiré au sort, Pour, pourquoi ces jours sont-ils appelés Pourim qui est un pluriel ? Il n'est pas non plus précisé qui a donné ce nom. Hamann n'est pas le 1<sup>er</sup> à avoir tiré le sort contre Israël, quand Amalek vient combattre Israël il tire au sort et choisit des hommes qui ne doivent pas mourir cette année. C'est pour cela que Moché ordonne à Yéhochoou'a choisis des hommes pour combattre. Il lui demande de les choisir comme ceux d'Amalek, tous ces hommes sont né en Adar II ce mois n'ayant pas de Mazal Amalek n'a pas de pouvoir sur eux.

C'est aussi la raison pour laquelle Yéhochoou'a ne peut tuer les combattants d'Amalek il se contente de les affaiblir comme le souligne le verset. Ainsi en ce jour le sort s'est retourné contre Hamann mais pas uniquement il faut y inclure celui d'Amalek de sorte que toute la force de ce peuple s'est totalement affaiblit en ce jour. Le renversement de ces deux sorts est proclamé dans les cieus, par les Anges protecteurs d'Israël mais pas uniquement ils obligent les astres aussi à le reconnaître.

La 1<sup>ère</sup> lettre du mot Pourim ne porte pas de « Daguech » il est lu « Fourim », la prononciation de cette lettre est « légère רפה » comme affaiblit, elle renvoie à la guerre contre Amalek qui se déroula en un lieu appelé Réfidim. Ce nom n'est pas celui d'un lieu géographique mais il est celui d'un état d'esprit celui qu'Israël adopte avant que ne surgisse Amalek. C'est le laissé aller dans l'accomplissement de la Torah et des Mitsvot, c'est l'affaiblissement dans l'application. Il traduit aussi le manque de ferveur et d'entrain. Le jour de « Fourim » nous ne devons surtout pas oublier cela, nos ennemis ne puissent leur puissance que de notre affaiblissement, il n'y a pas d'autres raisons aux attaquent que notre peuple a subit tout au long de son histoire.

On aurait certainement pu appeler ces jours autrement comme « Joie, Allégresse, Prodiges ou Miracles », pourquoi avoir choisi ce nom « Fourim » ? Et bien il semble évident que la Providence en fixant ce nom à cette fête a voulu nous enseigner la grandeur du miracle qui s'est produit. Le renversement total de la situation, nous sommes passés d'un état de désespoir absolu à celui d'une victoire parfaite. Tout cela réside uniquement dans notre propre attitude notre relâchement donne le pouvoir à l'ennemi et dès que nous nous ressaisissons nous reprenons le dessus, le salut est pratiquement immédiat. Tout cela nous devons le lire dans le nom de cette fête.

Hamann choisit le 13 du mois de « Adar » comme étant le jour le plus propice à la réussite de ses plans. Quelle intention secrète est enfouie dans le choix de ce jour ?

L'intention qui doit accompagner chacune de nos Mitsvot est celle de relever la Chéhina afin de la relier aux Nom. La Chéhina est symbolisée par la dernière lettre du Nom le « Hé הָ » qui doit s'attacher au « Vav וָ » qui symbolise le Saint béni Soit-Il. Les deux premières lettres le « Yod יָ » et le « Hé הָ » étant continuellement liées, car sinon la création disparaîtrait Hvc. C'est d'ailleurs à ce niveau que vient s'infiltrer Amalek pour faire écran entre le « Hé » et le « Vav ». La lettre Vav dont la valeur numérique est 6, renvoie aux 6 composantes du Talmud, la Torah Orale. La valeur numérique de la lettre « Hé » fait référence aux 5 livres de la Torah écrite, il est indispensable que l'union parfaite règne entre les deux facettes de la Torah. Comme nous l'avons déjà souligné lors du don de la Torah, Israël n'accepte pas la Torah orale avec amour et ferveur mais par obligation, de sorte que la lettre « Vav » n'est pas dans sa plénitude. Quand on prononce le Vav on est dans l'obligation de développer la lettre comme suit : וָו et là, la valeur du Vav passe de 6 à 13. De sorte que le 13 eme jour du mois fait référence à ce « Vav » qui est altéré de par le manque de ferveur et de passion qu'il absolument nécessaire d'investir dans l'étude de la Torah orale. C'est alors qu'Hamann se sent fort de la faiblesse d'Israël. Le développement de la lettre est appelé מלוי dont la valeur est de 86 qui fait allusion à la rigueur du jugement ( א-לה-ים = 86). Pour « réparer » cet état de chose on remarque que la Méguila est une fois appelée « Sefer » livre et une autre fois « Iguéret » missive, une fois au féminin et une autre fois au masculin, elle est lue une fois la nuit et une autre fois le jour. Il s'agit bien de créer cette union parfaite entre la Torah orale qui renvoi à la féminité et la Torah écrite, la facette masculine. C'est le rétablissement de l'union entre le « Vav » et le « Hé ». Il est à noter que le « Vav » en général fait allusion à la Torah écrite alors que le « Hé » renvoi à la Torah orale. Cependant chacune de ces deux facettes de la Torah contient l'autre, elles sont totalement indissociables, le manquement à la Torah orale est un manquement à la Torah écrite. Ainsi le chiffre 13 fait allusion à cette union le mot « unicité אחד » possède cette valeur de 13 tout comme le mot « Amour אהבה ». De sorte que le retournement des évènements survient par l'union du peuple et l'expression de son amour pour Ha-Chem et Sa Torah. Le jour du 13 Adar devient alors celui du miracle prodigieux.

**קִיְמוּ וּקְבִלוּ (וְקַבְלוּ) הַיְהוּדִים עֲלֵיהֶם וְעַל זְרָעָם וְעַל כָּל הַנְּלוּיִם עֲלֵיהֶם, וְלֹא יַעֲבוּר לַהֲיוֹת עֲשִׂים אֶת שְׁנֵי הַיָּמִים הָאֵלֶּה, כְּכַתְּבָם וְכַזְּמָנָם: בְּכָל שָׁנָה, וְשָׁנָה. וְהַיָּמִים הָאֵלֶּה נִזְכָּרִים וְנַעֲשִׂים בְּכָל דּוֹר וְדוֹר, מִשְׁפָּחָה וּמִשְׁפָּחָה, מְדִינָה וּמְדִינָה, וְעִיר וְעִיר; וַיְמִי הַפְּוִרִים הָאֵלֶּה, לֹא יַעֲבְרוּ מִתּוֹךְ הַיְהוּדִים, וְזָכְרָם, לֹא יִסּוּף מִזְרָעָם**

*Les juifs reconnurent et acceptèrent pour eux, pour leurs descendants et pour tous ceux qui se rallieraient à eux l'obligation immuable de fêter ces deux jours-là, suivant la teneur des écrits et à la date fixée, année par année, de commémorer et de célébrer ces jours de génération en génération, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville, et de ne pas laisser disparaître ces jours de Pourim du milieu des juifs ni s'en effacer le souvenir du milieu de leurs descendants.*

Le mot accepter est cité deux fois, dans les deux cas il est écrit au singulier mais ici il est lu au pluriel comme pour le mot accomplirent. Il s'agit en fait de l'acceptation de la Torah orale, tous comme un seul homme proclame à l'unisson leur engagement sincère à l'étudier et à l'appliquer comme celui qu'ils ont formulé lors du don de la Torah avec un seul cœur comme un seul homme. Cet engagement est total sans aucune réserve cependant l'application des Mitsvot n'est pas toujours effective pour tous, en effet certaines Mitsvot ne sont applicables que par une catégorie de personnes comme par exemple celles qui concernent les Cohanim. L'emploi du pluriel fait allusion à cela, ce n'est que dans la majorité des cas où il est donné à tous sans exception de les pratiquer.

*Ces jours de Pourim ne disparaîtrons jamais du milieu des juifs et leur souvenir ne s'effacera pas du milieu de leurs descendants.*

Que signifie cette répétition et pourquoi faire une distinction entre les juifs et leurs descendants ? Nos maîtres apprennent de ce verset que la Méguila est écrite par inspiration divine. Rav Yossef le déduit du début du verset : *Ces jours de Pourim ne disparaîtrons jamais du milieu des juifs*. Alors que Rav Nahman Bar Itshaq l'apprend de la fin du verset : *leur souvenir ne s'effacera pas du milieu de leurs descendants*.

Il s'agit des deux facettes de la fête de Pourim, d'une part la lecture de la Méguila et d'autre part l'application des Mitsvot particulières à ce jour comme cela est mentionné plus haut. Pour que ces jours ne puissent jamais s'effacer du milieu des juifs il est nécessaire d'étudier cette Méguila dans le détail pour en saisir la profondeur et d'en faire jaillir l'esprit prophétique. Cette certitude est possible par le renouveau de l'alliance et de l'engagement d'Israël à s'adonner à la Torah orale. Cet engagement est reconduit chaque année lors de la fête de Pourim qui prend alors une dimension éternelle. Les Mitsvot de ce jour sont de tout temps appliquées avec joie et ferveur ce qui est en soi une garantie que le souvenir de ces jours restera éternellement. De sorte qu'il est mentionné ici deux périodes, celle qui va jusqu'à la venue du Machiah au début du verset et celle qui viendra après la délivrance à la fin de ce verset. A la venue du Machiah le souvenir de la sortie d'Égypte sera secondaire par rapport à la délivrance finale, ainsi toutes les fêtes qui sont liées à Pèssah seront elles aussi comme accessoires. Cependant la fête de Pourim n'a pas été fixée par rapport à Pèssah, elle est un concept indépendant et bien plus. Voilà qu'Esther a fixé les trois jours de jeûnes pendant Pèssah, comme si que Pourim avait relégué la sortie d'Égypte à plus tard.

Il convient de développer ce point qui est d'importance capital.

Nos maîtres disent que dans une année embolismique où il y a deux mois de « Adar » il faut fêter pourim le 2<sup>ème</sup> mois afin de lier les délivrances entre elles, celles de Pourim à celle de Pèssah. Nous remarquons aussi qu'en fait l'essentiel du miracle s'est produit à Pèssah. Ce qui signifie que Pourim est en fait le lien entre la 1<sup>ère</sup> des délivrances et la dernière, cette fête est enracinée au plus profond de Pèssah pour se développer et prendre son autonomie pour parvenir à la fin des temps et continuer à se perpétuer. Dans le même ordre d'idée le Zohar (Tikoun 21) qualifie le jour de Kippour comme étant à l'image de Pourim, comme si que Pourim était d'un niveau bien plus supérieur à Kippour ce qui est à première vue étonnant. Kippour lui-même sera à la fin des temps un jour de joie et de Plaisir comme Pourim.

Le jour de Kippour possède une dimension qui transcende le monde de la matérialité, il nous permet de nous attacher à la spiritualité totale, de gravir les échelons pour parvenir à un détachement maximal de cette matérialité. Comme nous l'avons dit il ressemble en cela au



concept même de Pourim, ces deux jours doivent en fait s'unir pour n'en faire qu'un. Kippour étant la moitié du jour totalement consacrée à Ha-Chem et Pourim l'autre moitié qui nous est octroyée pour que nous nous en réjouissant. **חציו לה' וחציו לכם**

**וּתְכַתֵּב אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה בֵּת אֲבִיחַיִל, וּמְרֻדְכֵי הַיְהוּדִי אֶת כָּל תְּקוּף: לְקַיִם, אֶת אֲגוּרַת הַפְּרִים הַזֹּאת הַשְּׁנִיָּת. וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל כָּל הַיְהוּדִים, אֶל שֶׁבַע וְעֶשְׂרִים וּמֵאָה מְדִינָה מְלָכוֹת, אַחַשְׁוֵרוּשׁ: דְּבָרֵי שְׁלוֹם, וְאַמֶּת. לְקַיִם אֶת יְמֵי הַפְּרִים הָאֵלֶּה בְּזִמְנֵיהֶם, כַּאֲשֶׁר קִיַּם עֲלֵיהֶם מְרֻדְכֵי הַיְהוּדִי וְאַסְתֵּר הַמַּלְכָּה, וְכַאֲשֶׁר קִיַּמוּ עַל נַפְשָׁם, וְעַל זְרָעָם: דְּבָרֵי הַצּוּמוֹת, וְזַעֲקָתָם. וּמֵאֲמֹר אֶסְתֵּר קִיַּם, דְּבָרֵי הַפְּרִים הָאֵלֶּה; וְנִכְתָּב, בְּסֵפֶר.**

*Puis la reine Esther, fille d'Abihail, et le juif Mardochee écrivirent de nouveau, usant de toute leur autorité pour donner force de loi à cette seconde missive de Pourim. Et on expédia des lettres à tous les juifs dans les cent vingt-sept provinces de l'empire d'Assuérus, comme un message de paix et de vérité, à l'effet d'instituer ces jours de Pourim à leur date, comme le juif Mardochee et la reine Esther les avaient acceptés pour leur compte et pour le compte de leurs descendants, en ce qui concerne les jeûnes, et les supplications y afférentes. L'ordre d'Esther fortifia ces règles relatives à Pourim; et il fut consigné dans un document écrit :*

La Guémara souligne, qu'il convient d'associer les jours de jeûnes et les supplications, à l'action d'Esther, il ne faut penser que c'est uniquement Esther par son dévouement et sa démarche qui ont changé les choses. Là où la nouvelle du décret d'Hamann parvient de suite tous les juifs se couvriront du cilice, ils jeuneront et imploreront la miséricorde. Cela pour réparer le fait de s'être prosterné devant la statue érigée par Nabuchodonosor. Esther de son côté fixe pour les juifs de Suze trois jours de jeunes, pour réparer la participation au banquet d'Ahach-Véroch.

Rava enseigne : chacun a l'obligation d'exalter (parfumer) son esprit (en buvant) le jour de Pourim jusqu'à ce qu'il ne sache plus faire la différence entre maudit soit Hamann et béni soit Mordé'hai. Cette obligation de boire jusqu'à en perdre sa lucidité mérite réflexion. A priori ce n'est pas le genre d'attitude que recommandent les sages. De plus quel est le sens de cette confusion entre le juste qui mérite la bénédiction et le méchant qui doit disparaître ?

La Torah est parfois comparée au pain comme dit le sage : Allez, mangez de Mon pain. Proverbes 9,5. Ailleurs il est dit : Vous qui êtes assoiffés allez vers les eaux étancher votre soif. Isaïe 55,1. Dans le Cantique(1,2) il est dit : Tes caresses sont meilleurs que le vin. La Torah écrite est comparée au pain car elle est l'essentielle. La Torah orale possède deux facettes d'une part la Halacha fixée de manière claire et limpide dont tous ont besoin pour savoir appliquer les Mitsvot. Cette partie est comme l'eau qui est indispensable à la vie des hommes.

L'autre face est l'étude approfondie, la compréhension profonde des textes et la connaissance de la raison des Mitsvot. Cette partie nécessite des capacités intellectuelles et une assiduité tous n'en sont pas capable. C'est comme les grands vins qui ne seront appréciés que par les connaisseurs.

L'obligation de boire doit accompagner le repas, il faut donc manger allusion à la Torah écrite et boire du vin allusion à l'étude approfondie. De sorte qu'il faille boire bien plus que ce qu'on mange car la Torah orale est bien plus vaste et complexe que l'écriture. Ceux qui désirent s'y investir doivent le faire sans restriction aucune, il s'agit de s'y abandonner totalement jusqu'à perdre conscience de la réalité de ce monde. C'est à ce prix que la connaissance nous sera octroyée.

Comme nous l'avons dit plus haut c'est le sens du repas des fêtes, nous devons montrer par-là combien nous sommes attachés à cette Torah. Il s'agit donc de s'enivrer de cette Torah Orale, de sa profondeur et de ses secrets jusqu'à en perdre notre lucidité, c'est parvenir à nous détacher des liens qui nous relient à la réalité physique de ce bas monde.

Et là nous arrivons à la confusion, nous risquons sans le vouloir et s'en être conscient de dire : « Béni soit Hamann » quel est le sens de cette phrase ?

Comme nous l'avons dit Hamann symbolise les forces de la Toum'a dans toutes leurs puissances, Amalek n'est pas totalement détruit, il est juste affaibli. Cette Klipa contient en elle une étincelle de Sainteté de laquelle elle tire sa vie et son existence, en ce grand jour de Pourim cette étincelle de Kédoucha se réveille, nous voulons lui octroyer des énergies et aussi en puiser.

C'est le sens de cette « Bénédiction » dite sans conscience de sorte que la Klipa elle-même ne puisse en jouir mais uniquement cette étincelle qui est enfouie en elle. De sorte qu'en renforçant la Kédoucha nous affaiblissons la puissance d'Amalek jusqu'à lui retirer toutes ses forces vives. C'est le sens de cet enseignement des maitres : Certains des descendants d'Hamann ont enseigné la Torah à Béné Béraq. בבני ברק מבני בניו של המן הרשע לימדו תורה Sanhedrin 96b.

Ce lieu Béné Béraq de valeur numérique 364 fait référence aux forces de la Klipa en effet le mot « Ha-Satan » possède la même valeur de 364. Ce qui signifie que par la puissance de la Torah nous avons réussi à extirper de Hamann lui-même des énergies de sainteté qui eux-mêmes à leurs tours insufflent et diffusent la Torah pour éliminer les forces du mal et les chasser de la terre d'Israël. Il est à noter que cette ville est celle de Rabbi Akiva qui lui-même descend de convertis. De plus toute la Torah orale qui nous est parvenue est la transmission des enseignements de Rabbi Akiva.

#### אסתר פרק י

**וַיִּשֶׂם הַמֶּלֶךְ אֶחְשֵׁרוֹשׁ מִסַּעַל הָאֲרָץ וְאֵי הַיָּם. וְכָל מַעֲשֵׂה תִקְפוֹ וּגְבוּרָתוֹ וּפְרָשֵׁת גְּדֻלַּת מְרָדְכִי אֲשֶׁר גָּדְלוֹ הַמֶּלֶךְ הָלּוּא הֵם פְּתוּבִים עַל סֵפֶר דְּבָרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי מִדֵּי וּפְרָס. כִּי מְרָדְכִי הִיְהוּדִי מִשְׁנֵה לְמַלְךְ אֶחְשֵׁרוֹשׁ וְגָדוֹל לַיְהוּדִים וְרָצִי לְרַב אַחֲיוֹ דָרַשׁ טוֹב לְעַמּוֹ, וְדָבַר שְׁלוֹם לְכָל זָרְעוֹ.**

*Ensuite le roi Assuérus imposa un tribut aux pays de terre ferme et aux îles de la mer. Quant aux hauts faits de sa force et de sa puissance et à l'exposé détaillé de la grandeur de Mardochée, que le roi lui avait conférée, ils sont notés dans le livre des Chroniques des rois de Médie et de Perse : Car le juif Mardochée venait en second après le roi Assuérus; il était grand aux yeux des juifs, aimé de la foule de ses frères; il recherchait le bien de son peuple et défendait la cause de toute sa race.*

A la 7<sup>eme</sup> année de son règne Achach-Véroch lors du festin qu'il donna en l'honneur d'Esther le roi accorda des allègements d'impôts aux provinces du royaume. A présent que le miracle s'est produit il rétablit les impôts comme au paravent. Ceci pour nous dire que cet allègement des impôts fait aussi parti du miracle. Les juifs n'étant pas concernés par cet allègement, Hamann est prêt à payer de ses propres deniers la perte qu'occasionnera l'extermination de tout un peuple. Mais quand a lieu le renversement de situation et que les juifs vont tuer tous ceux qui leur voulaient du mal, il n'est pas nécessaire à Esther d'intervenir au prêt du roi pour la perte de ces recettes dans les caisses de l'état car à ce moment-là tous sont dispensés de

payer les impôts. Mais dès que les évènements passent de suite le roi rétablit le paiement des impôts à toutes les provinces, comme pour montrer que la dispense accordée ne la était que le temps du miracle.

La Méguila n'est pas une chronique historique qui relate les évènements dans leurs moindres détails. Mais elle est uniquement le récit du miracle, de sorte que les auteurs de par l'inspiration prophétique choisissent de raconter certains des évènements, ceux qui sont utiles au dévoilement du miracle. Cependant ceux qui sont intéressés de connaître les évènements d'un point de vue historique peuvent consulter les chroniques des rois de perse.

La grandeur de Mordé'hai sa position dans l'empire n'est mentionnée que dans les chroniques perses. Ces aux yeux des nations que cet homme est important de par sa haute fonction mais aux yeux des sages son importance ne dépend que de ses qualités propres de son dévouement au service de son peuple et à la cause de la Torah. Rachi souligne que le fait d'avoir choisi de servir le roi a éloigné de lui plusieurs membres du Sanhedrin. Toutefois Mordé'hai n'utilisera sa position et son influence dans les sphères du pouvoir qu'au bénéfice de ses frères. Il restera identique à lui-même et ne changera pas d'attitude, il restera fidèle aux principes de la Torah.

#### FIN DU CHAPITRE X

תם ונשלם שבה לא-ל בורא עולם ביום ו' לחדש אדר ה' תשעה'

מנאי הקטן באלפי ישראל ע"ה מישל דוד ברוך ס"ט

תברך מפי עליון

Le petit Michel Baruch.